

SOLUTION  
INSECTICIDE

RÉSERVÉ AUX APPLICATIONS DE FABRICATION ET DE FORMULATION

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 19673 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE :

Alléthrine d-trans (homolog d'allyle de Cinérine I).....	1,67%
Permethrin [* (±) cis-trans-3-(2,2-dichloroéthényl)-2,2-diméthylcyclopropane-1- carboxylate de (3-phénoxyphényl)méthyle] .....	6,68% **
Dicarboximide de N-octylbicycloheptène.....	8,35%

\* Proportion isomère cis-trans : min. 35 % (±) cis max. 65 % (±) trans

\*\* MGK® 264, synergiste insecticide

EVERCIDE® - marque de commerce déposée de McLaughlin Gormley King Company

GARDER HORS DE LA LORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT



POISON

IRRITANT POUR LES YEUX ET POUR LA PEAU

Poids net \_\_\_\_\_ Litres

Fabriqué par :  
McLAUGHLIN GORMLEY KING COMPANY  
8810 Tenth Avenue North  
Minneapolis, MN 55427  
U.S.A.  
(763) 544-0341

## MODE D'EMPLOI

Utiliser ce produit seulement dans la fabrication d'insecticides enregistrés sous la Loi sur les produits antiparasitaires. Le EVERCIDE® Intermédiaire 2416 est conçu pour être utilisé à un niveau de 3,00% (pds) avec des solvants, des supports et des propulseurs d'hydrocarbure appropriés dans la fabrication d'insecticides en pulvérisateur d'ambiance à base d'eau.

### EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

**PRÉCAUTIONS:** Dangereux si avalé, inhalé, ou absorbé par la peau. Irritant pour les yeux et la peau. Porter des vêtements et des lunettes de protection. Bien se laver après toute manipulation. Éviter toute contamination des aliments et pour les humains et les animaux.

Ce produit est toxique pour les poissons et autres animaux aquatiques. Ne pas contaminer l'eau avec les solutions de nettoyage de l'équipement, les déversements ou les déchets.

**PREMIERS SOINS:** En cas d'ingestion appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. S'il y a contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. S'il y a contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique. Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

**DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION:** Les fabricants canadiens de formulations utilisant ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et contenants indésirables conformément aux règlements municipaux ou provinciaux. Pour obtenir d'autres détails et pour le nettoyage des déversements, contacter l'organisme provincial de réglementation ou le fabricant.

**ENTREPOSAGE:** Ranger seulement dans le contenant original. Ranger dans un endroit frais, sec, bien ventilé et loin des semences, engrais et autres pesticides. Garder loin du feu ou des flammes nues et autres sources de chaleur.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.